



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Séquence inaugurale d'Alt-Edic

Villers-Cotterêts, Cité internationale de la langue française

Jeudi 20 mars 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, cher Jacques Toubon,

Madame la Ministre, chère Clara,

Madame la Députée, Céline Calvez,

Madame la Préfète, chère Fanny Anor,

Madame la Sous-Préfète,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes, cher Alexandre de Montesquiou,

Monsieur le maire, cher Franck Briffaut,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les représentants de la commission européenne,

Monsieur le Directeur général d'Alt-Edic, cher Edouard Geoffrois,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Il y a quelques mois, lors du Sommet de la Francophonie et il y a quelques semaines, lors du Sommet de l'IA à Paris, nous avons, avec le président de la République Emmanuel Macron, pris un certain nombre d'engagements. Nous les tenons aujourd'hui.

Cette date n'a pas été choisie au hasard : c'est aujourd'hui la journée internationale de la francophonie, et j'y ajoute bien sûr le plurilinguisme.

Car le pluralisme linguistique, c'est un trait distinctif de l'identité européenne et de nos cultures dans toute leur diversité.

Nous nous réunissons aussi à un moment particulier et grave pour l'Europe : l'Union européenne est mise aujourd'hui au défi de sa souveraineté, de son indépendance, et de l'affirmation de ses valeurs.

Ce défi, c'est celui des bouleversements de l'ordre international. C'est aussi le défi de l'innovation et de cette rupture technologique, industrielle – et je dirais même civilisationnelle, que représente l'intelligence artificielle. Face à ces défis, ni la France ni l'Europe ne doivent rester dans la position de spectateur d'une histoire qui s'écrirait sans nous.

Le projet qui nous rassemble aujourd'hui démontre notre détermination ; il atteste de la volonté de la France, avec ses partenaires européens, d'être à l'initiative : c'était notre

objectif en proposant à la Commission européenne la création de cet Alt-Edic, en décembre 2023.

15 mois plus tard, aux côtés de son directeur général Edouard Geoffrois, nous franchissons une nouvelle étape, avec déjà des premiers succès.

Disons donc que ce n'est qu'un premier jalon et que cette dynamique ambitieuse, je veux qu'elle s'intensifie et j'y veillerai.

Cette dynamique repose sur des principes clairs, que je veux rappeler devant vous.

D'abord, le fait que l'IA est bien un enjeu de souveraineté, pour la France et pour l'Europe. La souveraineté numérique n'est pas une figure de style ; c'est un impératif qui concerne directement le présent et l'avenir de notre activité économique. C'est-à-dire notre capacité à innover, investir et à favoriser la croissance. Mais si nous voulons être souverains dans ce domaine, si nous voulons donc rester libres de nos choix, alors il nous faut une intelligence artificielle en phase avec ce que nous sommes, nous Européens. Cela passe aussi par la relocalisation stratégique de ces technologies en France et en Europe. C'est un impératif pour renforcer notre expertise et notre industrie, tout en limitant les risques d'une dépendance excessive à des hégémonies étrangères, qu'elles soient politiques ou technologiques.

Ce modèle européen cherche donc à faire marcher, d'un même pas, nos valeurs européennes et l'impératif d'innovation et de compétitivité qui est le nôtre.

C'est tout le travail commun du ministère de la Culture et de celui en charge de l'intelligence artificielle et du numérique avec lequel nous veillons à la diversité des langues, à la diversité des contenus et au respect du droit d'auteur.

En matière de droit d'auteur, je veux d'ailleurs être parfaitement claire : cette IA ne se développera pas sans le respecter. Le premier recrutement d'Alt-Edic, après son directeur, a été pour le poste de juriste spécialisé. C'est un signe de l'attention portée à cette question.

Comme je l'ai annoncé lors du Sommet pour l'action sur l'IA, une concertation entre développeurs et ayants-droit débutera en avril. Elle posera les bases d'un dialogue constructif visant à favoriser une compréhension mutuelle des enjeux, à définir les bonnes pratiques, et à préparer les négociations des accords de licences.

Mais nous devons aller plus loin. Cette concertation devra aussi explorer les mécanismes d'une rémunération équitable en s'appuyant sur les travaux du CSPLA que j'ai missionné. En particulier, je retiens du rapport qui m'a été remis en décembre que le résumé des données ayant servi à l'entraînement des modèles doit avoir un degré de détail suffisant pour que les ayants-droits puissent exercer leurs droits et que cela ne s'oppose en rien au secret

des affaires. Ce dernier réside surtout dans la recette de l'algorithme du modèle DIA et pas dans les données. J'attends de la concertation qu'elle fasse émerger des bonnes pratiques qui permettent d'assurer une valorisation juste des contenus culturels exploités par l'intelligence artificielle.

Tant sur le plan économique que juridique, l'Alt-Edic a un atout majeur : son action s'inscrit pleinement dans le cadre de la réglementation européenne. À ce titre, toutes les données utilisées feront l'objet d'une contractualisation et d'une rémunération systématiques. C'est un principe fondamental : l'innovation ne doit pas se faire au détriment de la création, mais garantir sa pérennité et son essor.

Parmi les valeurs que nous défendons, il y a aussi la protection des usagers, tant du point de vue de la réglementation que du point de vue éthique.

La mise en commun des données disponibles permettra d'accroître les ressources et de rendre compte de la diversité des contenus.

Ici, sont réunis les représentants de 26 pays. En cette journée de la Francophonie, défendre et promouvoir la langue française, c'est aussi assumer l'ambition d'en faire une langue de référence dans le développement de l'intelligence artificielle, au même titre que celles de nos partenaires et amis européens.

Chère Clara, vous avez aussi mentionné les quatre projets qui ont déjà fait l'objet d'un financement par la Commission européenne. En les décrivant, vous nous avez montré les voies qu'ils explorent pour rendre concrète notre volonté commune.

Je veux maintenant vous annoncer que l'ensemble de ces projets a rassemblé un financement de 88,3 millions d'euros au total. Ce n'est pas une option, c'est une obligation pour une intelligence artificielle européenne fidèle à nos valeurs.

Grâce à ces moyens, inédits à l'échelle européenne, nous allons et vous allez pouvoir déployer les différents volets de cette intelligence artificielle européenne, fidèle à nos valeurs.

Mesdames et Messieurs, Alt-Edic est un outil de rencontres et de partages pour une coopération efficace autour de tous les acteurs : publics, industriels, jeunes pousses ou fleurons déjà durablement installés. Le consortium industriel en est une illustration supplémentaire.

Nous pouvons être fiers de notre volontarisme et de notre volonté politique ambitieuse sans laquelle rien ne serait possible !

Je vous remercie.